

## Document d'information

# **CACES® R490** **- Conducteur de grue de chargement -** **Formation Initiale / Recyclage**

### Titre des formations et références

- ✓ **Certificat d'Aptitude à Conduire En Sécurité - Recommandation 490 (CACES® R490) – avec ou sans télécommande**

**Code RS** : RS5118

**Code NFS** : 311u - Conduite des véhicules, conduite des engins de manutention et de levage

**Formacode** : 31709 – Grue auxiliaire / 31795 - Sécurité manutention

**Niveau** : Aucun

**Texte de référence** : art. R.4323-55 du Code du travail et recommandations de la CNAM

### Public visé

Cette formation est destinée à toute personne amenée à utiliser une grue auxiliaire de manière régulière ou occasionnelle.

Débutant et/ou expérimenté et/ou mise à jour des compétences.

Il est recommandé d'être titulaire du permis B

Les bénéficiaires doivent avoir la capacité à comprendre les instructions (savoir lire et écrire le français)

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Tous nos locaux, nos services et formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous réserve d'un avis médical favorable.

Pour plus d'informations, contactez notre référente Handicap : [s.charbonnier@upv.org](mailto:s.charbonnier@upv.org)

### Prérequis

#### **Prérequis à la formation initiale** :

Permis correspondant à la catégorie de véhicule équipé de la grue

Aptitude médicale au poste de travail sans contre-indication à la conduite des grues.

#### **Prérequis au recyclage** :

Permis correspondant à la catégorie de véhicule équipé de la grue


Aptitude médicale au poste de travail sans contre-indication à la conduite des grues.

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle de la formation de recyclage.

### Conditions d'accès et délais

Inscription sur devis, au plus tard 24h avant le début de la formation.

Organisme de formation enregistré sous le n° 93830212783  
SIRET 421 852 641 00016 - N° TVA 02 421 852 641 - APE 8559A

 Avenue François Arago - Campus de la Grande Tourrache  
ZI TOULON EST - BP 253 - 83078 TOULON CEDEX 9



## Equivalences

Aucune équivalence

## Suite de parcours et débouchés

Un recyclage est prévu tous les 5 ans et préconisé en cas de :

- Changement d'engins, d'équipement sur l'engin,
- Modification des conditions et de l'environnement de travail
- Une longue période d'arrêt de conduite
- Survenue d'un accident durant l'activité de conduite

Enfin, la formation peut être complétée par une autre catégorie ou un autre CACES®

## Objectifs de la formation :

L'objectif de la formation est d'apporter au conducteur les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique lui permettant de conduire et de travailler en sécurité avec son équipement de travail dans son environnement.

### Les compétences attestées à l'issue de la formation :

- Conduire et utiliser une grue de chargement en sécurité pour le conducteur et les personnes de l'environnement
- Utiliser une grue de chargement au moyen d'une télécommande

## Contenus de la formation :

### Formation initiale

#### **Enseignements théoriques :**

- Connaissances générales, rôle et responsabilités du constructeur, employeur, conducteur
- Technologies des grues de chargement
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des grues de chargement
- Déplacement des grues de chargement sur site
- Risques liés à l'utilisation des grues de chargement
- Exploitation des grues de chargement
- Accessoires de levage et règles d'élingage
- Vérifications d'usage des grues de chargement

#### **Enseignements pratiques :**

- Prise de poste et vérification
- Conduites et manœuvres
  - Elingage de charges
  - Réalisation des manœuvres en mouvements simples et combinés
  - Utilisation des différents accessoires de levage
  - Communiquer avec le chef de manœuvre, élingueur et signaleur
  - Maîtrise du ballant
- Fin de poste, opérations d'entretien, maintenance
- Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option)

**Recyclage :** Le contenu de formation reste identique. Il est adapté aux besoins des participants à partir du recueil de leurs expériences et de l'évolution des recommandations le cas échéant.

## Modalités d'évaluation :

### Validation :

Les modalités de vérification des compétences sont définies dans la recommandation R490 de la CNAM et organisées en « tests CACES® » réalisés par un organisme testeur certifié :

- Epreuve théorique : QCM
- Epreuve pratique : Exercices pratiques

### A l'issue de l'évaluation, remise à chaque participant :

- Délivrance du CACES® R 490, uniquement en cas d'avis favorable à l'issue des évaluations.
- D'une autorisation de conduite préremplie (à destination de l'employeur)
- D'une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs
- D'un questionnaire de satisfaction

## Moyens pédagogiques :

### Equipements et matériels :

- Tableau et supports adaptés.
- Matériels professionnels et engins
- **Lieu** : dans l'entreprise d'accueil (sous réserve d'un lieu adapté et conforme aux normes en vigueur)

### Intervenants :

Tous nos intervenants sont spécialisés et expérimentés en santé et sécurité au travail. Testeurs CACES® certifiés.

### Méthode pédagogique :

- Formation en présentiel
- Alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques

## Durée :

**Formation initiale** : 2 à 3 jours soit 14h à 21h\*

**Recyclage** : 2 à 3 jours soit 14h à 21h\*

\* Le nombre d'heure est défini en fonction du niveau des stagiaires et du nombre de catégories

## Modalités d'organisation de la formation :

La formation s'organise pour un groupe de 1 à 6 personnes en INTRA-ENTREPRISE, sous réserve d'un lieu adapté et conforme aux normes en vigueur : Les sessions sont organisées sur des dates à votre convenance.

## Coût de la formation

### Formation initiale :

INTRA nous consulter

### Recyclage :

INTRA nous consulter

### Financements possibles :

- Entreprise (fonds propres)
- OPCO

Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée <http://upvfd.fr/CGV> ou contactez-nous sur [upvfd@upv.org](mailto:upvfd@upv.org)

## Valeur ajoutée et indicateurs de résultat

### La valeur ajoutée de l'UPV FD

UPV FD s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et de l'accompagnement :

- Une équipe de formateurs professionnels, expérimentés
- Un réseau partenarial conséquent et pérenne
- Un suivi et un accompagnement individualisé des stagiaires
- Une gratuité des frais d'inscription
- Une ancienneté de plus de 25 ans

### Les indicateurs de résultat :

Chiffres globalisés du domaine de formation « Manutention / Levage - CACES® »

Indicateur	Source et définition de l'indicateur	% Initiale	% Recyclage
<b>Taux de satisfaction</b> <i>Session(s) n-1</i>	Issue du questionnaire de fin de formation – % de stagiaires ayant déclaré être « satisfait » ou « très satisfait »	100%	
<b>Taux d'abandon</b> <i>Session(s) n-1</i>	Nb abandons / nb entrants	0%	
<b>Taux de réussite</b> <i>Session(s) n-1</i>	Nb de certifiés/ nb de candidats présentés aux évaluations	97%	

## Renseignements complémentaires & Contacts

**Tel :** 04 83 69 19 09

**Mail :** [upvfd@upv.org](mailto:upvfd@upv.org)

**Site internet :** [www.upvfd.fr](http://www.upvfd.fr)

Date de mise à jour du présent document : Mai 2023